



**L.I.F.E.**  
Saison 2014 / 2015

**COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS**  
**PV N°10 -14/15**

**Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 04 Novembre 2014**

Présents : M.HACHED, Président de la C.O.C LIFE par téléphone  
P.BOIZARD, R.UZAN par téléphone, N.ZAJAC par téléphone, membres de la C.O.C. LIFE

Excusés : J.RICHOL, M.TURBIAN, Ph. VALLET, M.JEANNE, C.PEETERS

CHAMPIONNAT -18 FEMININS TERRITORIAL

Merci aux comités de la Seine Saint Denis et du Val de Marne pour leurs collaborations, la mise en œuvre et le bon déroulement de ce championnat.

Le championnat a débuté le 15-16 Octobre 2014 et se terminera le 30-31 Mai 2015.

Règlement Particulier

- 1) Le memento financier à appliquer est celui de la LIFE (50% du memento financier)
- 2) La discipline et la CRL sont prises en charge par la LIFE
- 3) Les comités désignent les arbitres sur leur territoire
- 4) Paiement et péréquation gérés par les comités

CHAMPIONNAT -18 ANS

-  Bonneuil
-  Montreuil
-  Bry Sur Marne
-  Choisy Le Roi
-  Livry-Gargan
-  Sucy En Brie
-  Noisy Le Sec
-  Vitry
-  Noisy Le Grand

## COURRIERS AUX CLUBS

**Bondy** : Merci de répondre à Thiais sous peine de sanction sportif et financière.

**Fait à Bondy le 29 Octobre 2014**

**La C.O.C.**

**Les Membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision  
sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue IFE, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.